

La terre armée

Cette grande innovation française est venue révolutionner la technique des murs de soutènement dans les années 60 : le brevet de la « Terre Armée » déposé par Henri Vidal a apporté une solution élégante au problème des remblais à parements verticaux construits sur sols instables.

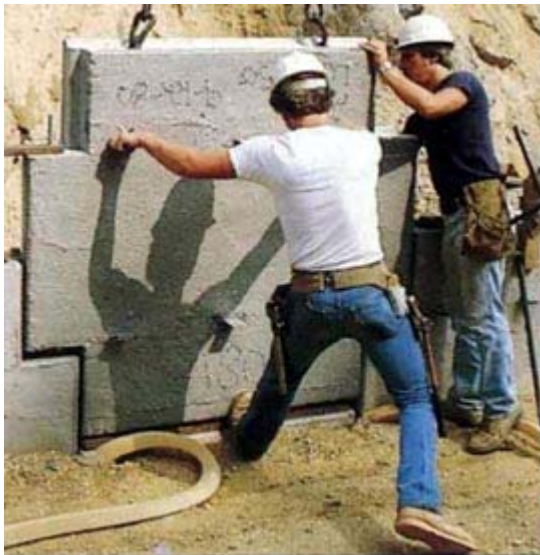
A l'instar du béton armé, la terre armée est un massif de terre dans lequel on a disposé à intervalles réguliers, et selon un plan de pose bien défini, des armatures métalliques plates permettant à ce nouveau matériau composite de résister aux efforts de traction, donc de pouvoir tenir verticalement.

Ce dispositif est complété par une « peau » qui n'est qu'un parement très léger destiné à protéger la surface de l'érosion mais qui n'est en aucun cas, et malgré les apparences, un soutènement. Cette peau est souvent constituée d'écailles préfabriquées en béton sur lesquelles les architectes apportent un effet décoratif. Cette invention française a des applications dans le monde entier et notamment aux USA.

Depuis quelques années d'autres procédés similaires concurrencent cette marque.



Pose des armatures longitudinales dans le remblai



pose de la "peau"



Remblai en terre armée terminé